



# LA NEWSLETTER

## ÉDITO



**Les 20 et 27 juin derniers, les français de métropole et d'Outre-mer ont élu leurs représentants régionaux et départementaux.** Marquées par un contexte sanitaire, social et économique tout à fait particulier ainsi que par un taux d'abstention record, ces élections revêtent pourtant un caractère essentiel, tant le quotidien des administrés est en jeu, au regard des compétences de ces deux échelons de collectivités.

Les urnes ont parlé. Les électeurs se sont manifestés. Le changement était profondément souhaité et il s'est en parti produit. Pour nos départements et régions d'Outre-mer, les citoyens ont donc fait le choix du changement avec trois nouveaux présidents de région et collectivités territoriales. Le renouvellement de la confiance a été cependant fait pour l'un d'entre eux. Trois collectivités régionales ont donc, vu leur exécutif local basculer, amenant certaines d'entre elles à vivre un moment historique. Concernant l'échelon départemental, la confiance a été renouvelée au président réunionnais sortant, alors que les territoires de Mayotte et Guadeloupe ont eux aussi choisi le changement pour cette nouvelle mandature.

Avec humilité et responsabilité, nous devons tirer les conséquences du fort taux d'abstention, qui, malgré son lien intrinsèque avec la crise sanitaire, fut malheureusement historique. Ce sont d'ailleurs tous les partis politiques sans exception, gagnants et perdants de ces élections, qui doivent en tirer les conséquences ainsi que les responsabilités.

Je fais le constat d'un profond besoin de changement dans notre sphère politique, ainsi que d'une nécessité clairement affichée d'une participation plus active des jeunes. C'est bien la jeunesse, futur de notre société, qui doit être au cœur de toutes les attentions pour cette prochaine mandature.

Je salue par ailleurs tous les candidats qui ont ardemment fait campagne. J'adresse également aux nouvelles gouvernances ainsi qu'à leur équipe mes chaleureuses félicitations, en même temps que mes vœux sincères de réussite.

Aujourd'hui, tout commence dans un contexte des plus difficiles et imprévisibles. Toutefois, si la situation de crise expose de manière inédite nos politiques, j'encourage les élus à poursuivre les efforts déjà engagés et les exhorte à tout mettre en œuvre pour relever les défis de nos territoires, en faveur du rassemblement.

Plus que jamais, la responsabilité, la conscience et la transparence sont les maîtres mots qui doivent guider nos actions ainsi que nos décisions. L'enjeu, désormais, est de donner de la force et de la crédibilité aux projets de territoire, pour mener à bien un développement harmonieux, mais surtout une consolidation de la démocratie. Pour ce faire, nous devons nous unir, tout échelon confondu de collectivité, dès maintenant sur le terrain et à chaque instant, autour d'un objectif commun : celui de garantir et de développer les conditions d'une vie meilleure pour nos populations respectives.

C'est donc le moment de nous rassembler et de travailler ensemble, sous le sceau du pragmatisme et de l'efficacité. Le temps de la bataille est révolu. Désormais, voici venu le moment de l'apaisement et d'une gouvernance partagée.

C'est pourquoi j'appelle les nouvelles gouvernances et leurs équipes à travailler aux côtés des intercommunalités de leur territoire. L'intercommunalité est et doit rester, avec les communes, un interlocuteur privilégié des régions, des collectivités territoriales et des départements.

Nos territoires sont confrontés à des défis colossaux qui nécessitent l'investissement de tous les acteurs, rassemblés sous une même cause : c'est dans l'union des générations et de nos territoires que nous construirons un développement durable et solidaire.

**Maurice GIRONCEL**

Président d'Interco' Outre-mer

Président de la CINOR

Maire de Sainte-Suzanne

## Focus sur le logement social

L'USHOM a organisé le 23 juin un webinaire consacré au financement du logement social à La Réunion avec le concours de ses partenaires Interco' Outre-mer, la DEAL et l'Armos OI.

Confrontés à des difficultés structurelles, intrinsèques à l'activité de bailleurs sociaux, liées à l'effet ciseaux produit par la faible solvabilité des ménages et des coûts de production plus élevés en Outre-mer, ce webinaire a été l'occasion de réunir l'ensemble des acteurs- les collectivités, les services de l'Etat, le MOM, les bailleurs sociaux, la CAF, EPFR, FPIR...- gravitant autour de la question du logement social afin de faire émerger des pistes de réflexion sur l'articulation des dispositifs existants pour faciliter la mise en œuvre des politiques publiques de l'Habitat sur le territoire.

Ce webinaire s'inscrit dans une volonté de faire ressortir les défis auquel doit répondre le modèle du logement social ultramarin, thème dont nous aurons le plaisir d'échanger lors de notre colloque le 27 septembre prochain.



## RENCONTRE AVEC ...



...Serge SMOCK, Président de la CACL et maire de la Commune de Matoury.

Créée en 1997, la Communauté de Communes du Centre Littoral (CCCL) s'est transformée en une Communauté d'Agglomération (CACL) en 2012.

Elle est composée de six communes : Cayenne, Macouria, Matoury, Montsinéry-Tonnegrande, Rémire-Montjoly et Roura. D'une superficie de 5088 km<sup>2</sup>, elle concentre 51% de la population guyanaise. Elle est le premier pôle économique de Guyane. Pour soutenir son développement, le Président Serge SMOCK accorde une haute importance à la qualité de vie des habitants : gestion attentive des zones d'activités économiques et portuaires, pluralité des modes de mobilité, programmation d'infrastructures indispensables au quotidien telles que les ouvrages de gestion des déchets, d'alimentation en eau potable et d'assainissement.



La crise sanitaire a mis en évidence la nécessité de faire confiance aux EPCI et, plus largement, aux élus locaux pour apporter des réponses concrètes aux urgences économiques, sociales et environnementales ainsi qu'aux profondes mutations que connaissent nos territoires ultra-marins.

La communauté d'agglomération du Centre Littoral (CACL), que j'ai l'immense honneur de présider, compte sur « l'ADCF Intercommunalités de France » pour porter la voix des intercommunalités et structures à vocation intercommunale des Outre-Mer au niveau national et européen, et continuer à promouvoir la coopération et les interactions entre elles.

**Les échéances à venir sont nombreuses pour les élus locaux et les territoires d'Outre-Mer : le projet de loi « décentralisation, différenciation, déconcentration et décomplexification » dit « 4D » doit notamment être l'opportunité pour clarifier les compétences entre les collectivités locales et les EPCI. Nous devons, EPCI d'Outre-Mer et membres actifs de l'INTERCO, être attentifs et force de proposition pour une véritable autonomie d'action et de décision sur nos actuelles et futures compétences.**

Je veillerai également à ce que mon territoire soit pleinement associé au Plan de relance. Dans un pays où 70% de l'investissement public passe par les collectivités locales, en particulier les grandes villes et métropoles, il est indispensable que l'État nous mette autour de la table et s'appuie sur nous s'il veut que les projets se concrétisent.

Enfin, j'exhorte l'association à être attentive et à jouer son rôle sur les textes concernant nos territoires au premier chef, tels que la proposition de loi relative à la sécurité globale et le projet de loi issu de la Convention citoyenne pour le climat. Autrement dit, je souhaite que notre association pèse encore davantage sur les décisions de l'État, du Gouvernement et du Parlement sur tous les sujets qui concernent les territoires d'Outre-Mer.

## ZOOM SUR ...



...Une ouverture maritime : entre modernité et tradition guyanaise

Le transport par la voie naturelle des fleuves est une alternative propre favorisant l'intermodalité des déplacements.

La CACL installera deux lignes de bateaux-bus à l'horizon de 2023, reliant les villes rurales de Roura et Montsinéry aux villes du littoral où les voyageurs pourront alors prendre le TCSP.

Pour répondre à une demande croissante de mobilité, la CACL a augmenté et adapté son offre de transport public en étudiant les pistes de mobilité douce. Elle entend ainsi former un réseau performant grâce auquel il est facile de se déplacer.

## ... Le TCSP, mode de transport durable

Cette voie de circulation réservée et sécurisée permettra à un Bus à Haut Niveau de Service de desservir les axes les plus engorgés du territoire.

Mode de transport peu polluant, le BHNS rendra l'offre plus attractive notamment pour les personnes à mobilité réduite. Le projet global s'étend sur 11 km et permettra la liaison entre les communes de Matoury, Cayenne et Rémire-Montjoly. Les travaux de 166,8 M€ ont débuté en octobre 2020 et vont durer 3 ans.

